

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DE SAINT-PIERRE DELS FORCATS
En date du jeudi 8 avril 2021 à 18h**

Présents : M. BLANQUE Pierre - M. BUL Alain - M. ECHARD Vincent – M. FOURNIER Daniel – M. GAURENNE Claude – Mme GAURENNE Sylvie - Mme LINTZ Ghislaine - M. PINEDE Jean-Marie - Mme RODRIGUEZ Noémie

Absente excusée : Mme INGLES Martine

Secrétaire de séance : M. PINEDE Jean-Marie

Date de convocation : 2 avril 2021

Préambule : approbation du compte-rendu de la dernière réunion du CM

- **Comptes administratifs et Comptes de gestions 2020 - commune et CCAS**

Madame Ghislaine LINTZ, 1^{ère} adjointe présente les résultats de l'exercice 2020 ainsi que les reports sur le budget 2021. Elle explique les variations. Elle détaille ensuite les réalisations.

Les comptes administratifs 2020 sont approuvés à l'unanimité, le Maire étant sorti de la salle lors du vote.

- **Budgets Primitifs 2021 - commune et CCAS**

Madame Ghislaine LINTZ présente une vue synthétique de la situation financière de la commune puis explique le détail des dépenses et recettes du budget primitif 2021 de la commune et du CCAS.

Les propositions de budgets primitifs sont validés à l'unanimité.

- **Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2021**

Monsieur le Maire explique qu'en l'application de l'article 16 de la loi de finances pour 2020, les parts communale et départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) sont fusionnées et affectées aux communes dès 2021 en compensation de la perte de la taxe d'habitation (TH) sur les résidences principales. Il propose un maintien des taux d'imposition pour 2021, ce qui correspond à :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 44,46 %

- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 75,94 %

- Taxe d'habitation (résidences secondaires) : 19,95 %

Le montant total prévisionnel 2021 au titre de la fiscalité directe locale est de 540 345 €.

Le conseil municipal valide à l'unanimité le maintien des taux d'imposition.

- **Délégations aux organismes de regroupement d'un conseiller municipal démissionnaire**

Suite à la démission de monsieur Xavier BEGUE, se sont proposés et ont été élus :

- SIECA (délégué titulaire) : Martine INGLES

- SIMM (délégué suppléant) : Ghislaine LINTZ

- Syndicat Mixte ouvert des stations de montagne des PO (délégué titulaire) : Jean-Marie PINEDE

- Association Pyrénées Catalanes Nordiques (délégué suppléant) : Vincent ECHARD

- Association des Neiges Catalanes (délégué suppléant) : Vincent ECHARD

- **Création d'un emploi permanent**

Une apprentie effectue un contrat d'apprentissage à la mairie de Saint-Pierre (BTS assistant de direction manager) depuis le 15 juillet 2019 jusqu'au 31 juillet 2021.

A compter du 1^{er} août 2021, un poste d'Adjoint Administratif sera créé (20 h/semaine).

Le conseil municipal vote à l'unanimité la création de ce poste et la mise à jour du tableau des effectifs.

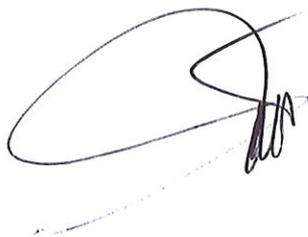
- **Questions diverses**

Le problème d'accès aux véhicules électriques voulant utiliser les bornes de recharge place des forains est soulevé. Il conviendrait de mettre en place un marquage au sol à côté de ces deux places réservées, afin que l'accès ne soit pas condamné par des voitures mal stationnées.

Monsieur Vincent ECHARD expose les préconisations découlant du bornage effectué route des narcisses et chemin communal de Foumanye. Le Maire propose que ce dossier soit mis à l'ordre du jour du prochain conseil.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 21h15.

Le Maire,
Pierre BLANQUE,



Le secrétaire de séance,
Jean-Marie PINEDE,

